



Ateliers pratiques sur la gestion des contrats européens

Strasbourg, les 22, 23 et 24 janvier 2025

Le Point de contact national affaires juridiques et financières du programme Horizon Europe, en partenariat avec les services supports de l'Université de Strasbourg, la délégation Alsace du CNRS, la délégation régionale Inserm Est, les hôpitaux universitaires de Strasbourg et l'Université de Haute Alsace vous invitent à participer à un ou plusieurs **ateliers thématiques pour vous aider dans la gestion des projets européens en cours ou à venir**. Ces ateliers ont été conçus de manière **pratique** afin de traiter des **problématiques rencontrées dans la vie des projets** et de **partager les expériences** entre les établissements du site alsacien.

Objectifs

- Informer sur les règles de participation à Horizon Europe
- Faire monter en compétence
- Partager des retours d'expérience
- Echanger des bonnes pratiques
- Favoriser le réseautage au niveau de l'écosystème régional
- Diffuser les contenus à l'issue de la formation

Publics

- Cellules de montage et de suivi des projets européens
- Chargé-e-s de justification
- Managers de projets européens
- Gestionnaires financiers et RH des unités et des services centraux
- Directeur-ice-s administratif-ive-s et financier-ère-s
- Attaché-e-s d'administration
- Chef-fe-s de service
- Comptables

Inscription

Inscription jusqu'au 18 décembre 2024 [via ce lien](#).

Lieu

CNRS - Campus de Cronembourg, 23 rue du Loess 67200 Strasbourg (Bâtiment 40)



Programme

Mercredi 22 janvier		
9h15 – 9h30	Accueil café	
9h30 – 10h30	<p>Atelier 1 : Sensibilisation aux enjeux liés aux questions juridiques, financières et administratives dans la mise en œuvre des projets Horizon Europe</p>	<p>Public cible (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur·ice·s administratif·ve·s et financier·ère·s - Attaché·e·s d'administration - Chef·fe·s de service - Services supports - Services financiers / RH - Comptables
10h45 – 12h15	<p>Atelier 2 : Le recours à une tierce partie et les activités de sous-traitance dans un projet européen : à quoi faut-il être attentif au montage puis dans la mise en œuvre du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Introduction par le PCN Juridique et financier</i> <ul style="list-style-type: none"> - Rappels sur la caractérisation de la tierce partie, les différentes catégories de tiers, différence avec la prestation de services - La justification des dépenses des tierces parties en lien avec la sous-traitance - La preuve de la tierce partie ➤ <i>Echange des pratiques</i> 	<p>Public cible (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cellules de montage et de suivi des projets - Chargé·e·s de justification - Managers de projets européens
14h – 16h	<p>Atelier 3 : Comment adapter le suivi des projets en Lump Sum pour sécuriser leur financement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Introduction par le PCN Juridique et financier</i> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel du fonctionnement et philosophie des forfaits (lump sum) - Le partage de la responsabilité entre services administratifs et responsable scientifique, le rôle de chacun - Les attendus en cas d'audit ➤ <i>Retours d'expériences projets en cours</i> 	<p>Public cible (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cellules de montage et de suivi des projets - Chargé·e·s de justification - Gestionnaires financiers des unités - Managers de projets européens - Responsables scientifiques de projets en cours



Jeudi 23 janvier		
9h30 – 11h30	<p>Atelier 4 : Cas pratiques sur l'éligibilité des dépenses et la déclaration du temps des personnels impliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Introduction par le PCN Juridique et financier</i> - Rappel du cadre réglementaire et méthodologie ➤ <i>Echange des pratiques sur la gestion des feuilles temps</i> 	<p>Public cible (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestionnaires des unités - Chargé-e-s de justification - Managers de projets européens - Cellules de montage et de suivi des projets
14h – 16h	<p>Atelier 5 : Rappels et échanges d'expériences sur le reporting continu et l'audit</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Introduction par le PCN Juridique et financier</i> - Rappel des règles et obligations (review meetings, données financières, justification des coûts en dehors des RP) - Les attentes de la CE sur la plateforme F&T - Comment « bien rédiger » les rapports d'activités - Le rôle de manager de projet et celui du coordinateur - La marge de manœuvre en cas de conflit avec un cabinet d'audit - La justification des personnels des cotutelles selon le statut des PI impliqués - Focus audit projets MSCA : preuves de l'éligibilité du fellow/temps dédié au projet ➤ <i>Echange des pratiques</i> 	<p>Public cible (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chargé-e-s de justification des projets - Managers de projets européens - Gestionnaires des unités - Gestionnaires financier et RH des services centraux

Vendredi 24 janvier		
9h30 – 11h30	<p>Atelier 6 : Rappels et échanges d'expériences sur la gouvernance et la propriété intellectuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Introduction par le PCN Juridique et financier</i> - Les règles de transfert des fonds et paiements intermédiaires - Les responsabilités légale et financière dans le cadre d'un consortium - Focus sur les accords de partenariats avec des industriels : points d'attention spécifiques - Focus projets santé : le transfert des données et d'échantillons ➤ <i>Echange des pratiques</i> 	<p>Public cible (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cellules de montage et de suivi des projets - Managers de projets européens - Chargé-e-s d'affaires